

Pôle Social



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MIREPOIX

1 CHEMIN DE LA MESTRISE - MIREPOIX

Bienvenue au Pôle social Du Pays de Mirepoix

Les centres sociaux sont des structures de proximité qui créent et nourrissent le lien social, animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitant.e.s, et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies dans le territoire. Surtout, les centres sociaux, plus grand réseau social de France, sont portés par des habitant.e.s. Le centre social, c'est vous !

Venir au centre social, c'est y découvrir des lieux d'accueil pour la petite enfance, des ateliers culturels, de l'accompagnement à la scolarité, des ateliers d'apprentissage du français, des espaces d'échanges entre parents, de l'aide dans des démarches d'accès aux droits, des lieux de projets pour les jeunes, un atelier numérique intergénérationnel... Le centre social construit avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses aux besoins du territoire.

Le centre social, ça se vit. Venez comme vous êtes, vous serez accueillies, écoutées, vous y échangerez avec d'autres, vous nouerez des liens. Au centre social, ce qui prime, c'est l'accueil de toutes et tous : habitants, entreprises, associations...

Venez nous rencontrer !



Parentalité



S'ÉPANOUIR EN TANT QUE PARENTS AVEC LA PETITE PLANÈTE

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "La Petite Planète" est un espace gratuit et anonyme, dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents et ouvert aux futurs parents.

Deux accueillantes sont disponibles dans un espace adapté aux jeunes enfants, avec de nombreux jeux à disposition.

Pour les enfants, c'est un lieu de socialisation où ils découvrent la vie collective, le partage, le jeu.

Pour les parents, c'est un lieu d'échanges et de dialogue, une pause dans le quotidien pour rencontrer d'autres familles et partager vos expériences.

INFOS PRATIQUES



Place Marcel Pagnol
09500 Mirepoix



- Mercredi de 9h30 à 12h30
- Jeudi de 15h à 18h
- Dernier samedi du mois de 9h30 à 12h30



05 61 68 13 02



laep@cc-paysdemirepoix.fr



JOUER ENTRE AMIS OU EN FAMILLE AVEC LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque itinérante propose des animations autour du jeux ! Elle propose plus de 300 jeux et jouets, adaptés aux enfants, ados, adultes, personnes en situation de handicap...

Elle porte les valeurs de la Communauté des communes, elle est accessible à tous et promeut la pratique du jeu libre pour favoriser le vivre ensemble et encourager les initiatives citoyennes.

Vous pouvez la retrouver sur différents lieux pour des animations éphémères (Centre Social, Accueils de Loisirs).

- Jardinothèque en collaboration avec le jardin collectif de Mirepoix
- Une grainothèque
- Un espace multi-sensoriel Snoezelen
- Un espace de jeux vidéo PS5

INFOS PRATIQUES



Place Marcel Pagnol
09500 Mirepoix



- Tous les lundis de 9h30 à 12h30
- Mercredi et Vendredi de 14h à 18h
- Un samedi par mois , journée thématique itinérante



05 61 68 13 02 / 06 62 88 03 18



[ludothèque@ cc-paysdemirepoix.fr](mailto:ludothèque@cc-paysdemirepoix.fr)



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ AVEC LE CLAS

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) désigne des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École.

Le CLAS vise à :

- aider les enfants à acquérir des méthodes, des approches pour faciliter l'accès au savoir,
- élargir les centres d'intérêt des enfants
- valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,

Il permet également d'offrir un accompagnement et des conseils aux familles dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant. Il offre aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

INFOS PRATIQUES



Infos et renseignements

05 61 68 13 02



Les mardis de 16h30 à 18h15

Sur inscription, places limitées



SE FAIRE ACCOMPAGNER



SE FAIRE AIDER POUR SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AVEC **FRANCE SERVICES**

La Communauté de communes du Pays de Mirepoix est labélisée Maison France Services.

France services ce sont des agents formés qui vous accueillent, vous renseignent et vous accompagnent dans vos démarches administratives.

En un seul et même lieu, vous trouverez toutes les informations sur les principaux organismes de services publics : les Finances publiques / le centre des impôts, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère de la Justice.

Un accompagnement humain et personnalisé

Les conseillers France services peuvent :

- Vous accompagnez dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne
- Résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires
- Vous mettre à disposition et vous accompagner l'utilisation d'outils informatiques (Création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)



INFOS PRATIQUES



Pôle Social
1bis Chemin de la Mestrise
09500 Mirepoix



• Du Lundi au Vendredi
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



05 61 68 13 02
07 60 77 12 01



mirepoix@france-services.gouv.fr

La Maison France Services de Mirepoix se déplace près de chez vous !

1er et 3ème mardi du mois :

Rieucros de 9h30 à 12h30 – Mairie
Dun de 13h45 à 16h45 – Médiathèque

2ème et 4ème jeudi du mois :

Léran de 9h30 à 12h30 – Mairie
La Bastide sur l'Hers de 13h45 à 16h30 – Mairie



Détails des démarches par opérateurs

1

Finances publiques (DDFiP) www.impots.gouv.fr



impots.gouv.fr
un site de la Direction générale des Finances publiques

- Créer un espace personnel
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques / mail...
- Être informé sur le prélèvement à la source et son articulation avec l'impôt sur le revenu,
- Déclarer la naissance d'un enfant,
- Déclarer un décès,
- Éditer un double de l'avis d'imposition,
- Déclarer l'occupation de ses locaux dans "gérer mes biens immobiliers",
- Acheter un timbre fiscal,
- Signaler un changement de revenu,
- Signaler un changement de situation (divorce, décès, retraite) pour mise à jour du taux de prélèvement...
- Envoyer un mail via la messagerie sécurisée

2

Pôle emploi www.pole-emploi.fr



- S'inscrire en tant que demandeur d'emploi,
- Actualiser chaque mois sa situation,
- Découvrir le site pole-emploi.fr, les services en ligne et les applications de Pôle emploi,
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques / mail...
- Accéder à son espace personnel en ligne et y suivre ses démarches,
- Échanger en ligne avec son conseiller Pôle emploi (envoi de documents, prise de rendez-vous en ligne...),
- Réaliser un entretien en visio avec son conseiller Pôle emploi,
- Être informé sur l'agence Pôle emploi la plus proche et sur ses horaires d'ouverture,
- Être informé sur les services, les aides, les événements et les formations proposées par Pôle emploi.

3

Allocations familiales (Caf) **www.caf.fr**



- Créer un espace personnel
- Réaliser une demande de RSA ou une déclaration trimestrielle de ressources pour le RSA,
- Réaliser une demande de Prime d'activité ou une déclaration trimestrielle de ressources pour la prime d'activité,
- Être accompagné dans les demandes d'aides au logement (APL, ALF, ALS),
- Faire une demande de logement social,
- Réaliser les démarches liées à l'allocation de rentrée scolaire,
- Faire une demande d'allocation éducation de l'enfant handicapé,
- Être accompagné pour les démarches liées à la naissance / adoption de l'enfant : déclarer la naissance d'un enfant, prime à la naissance / adoption, modes de garde...
- Déclarer une grossesse,
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques / mail, situation professionnelle, situation familiale...
- Déclarer un décès,
- Déclarer une séparation,
- Être accompagné pour les démarches liées à la pension alimentaire,
- Faire une demande d'allocation journalière de présence parentale,
- Faire une demande d'allocation proche aidant,

4

La Poste **www.laposte.fr**

**LA POSTE**

- Réaliser un changement d'adresse

5 Assurance Maladie (CPAM) www.ameli.fr



- Créer un espace personnel
- Présenter les démarches en ligne pouvant être effectuées depuis le compte ameli (sur Web ou sur l'appli Compte ameli),
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques / mail...
- Activer votre compte ameli si vous êtes à l'aise avec le numérique,
- Demander une carte Vitale et/ou une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Télécharger, éditer ou imprimer une attestation de droits, un relevé d'indemnités journalières, un relevé fiscal,
- Demander la Complémentaire santé solidaire (C2S),
- Suivre votre maternité : déclaration de grossesse, déclaration de naissance, télécharger les documents...
- Réaliser un changement de situation : perte d'un proche...
- Déposer une première demande d'aide médicale d'Etat,
- Être informé sur certaines démarches (demande de pension d'invalidité, le suivi de vos remboursements de soins...)
- Être accompagné sur le dispositif Mon espace santé (MES)...

6 Point-justice



- Présenter les différents interlocuteurs du domaine juridique (lieu d'accès au droit, professionnels du droit, associations d'aide aux victimes, Bureau d'aide aux victimes, Service d'accueil unique du justiciable, CDAD, Maison de la justice et du droit, conciliateur, point justice, médiateur...),
- Compléter le formulaire Perceval ou Pharos (ex : fraude à la carte bancaire),
- Compléter une pré-plainte en ligne,
- Demander un extrait du casier judiciaire sur le site justice.fr,
- Demander une aide juridictionnelle en ligne sur le site <https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/>,
- Présenter le site justice.fr et le numéro unique de l'accès au droit le 30 39...

7

Assurance retraite (Carsat)

www.lassuranceretraite.fr



- Compléter et déposer une demande de retraite,
- Compléter et déposer un dossier de demande de réversion,
- Suivre l'avancement du dossier de retraite (suivi de la demande, de la messagerie, poser une question à un conseiller, fournir les documents demandés),
- Demander une attestation de paiement,
- Consulter le calendrier des paiements de votre retraite,
- Consulter vos trois derniers paiements,
- Demander une pension de réversion,
- Demander une allocation veuvage,
- Être accompagné sur le dispositif retraite progressive,
- Faire une estimation de l'âge et du montant de la retraite,
- Déclarer un décès,
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques / mail...
- Demander, télécharger un relevé de carrière...

8

Agence nationale des titres sécurisés

(ANTS) www.ants.gouv.fr



Agence Nationale
des Titres Sécurisés

- Réaliser une pré-demande de CNI ou de passeport,
- Prendre rendez-vous sur le site des mairies pour déposer ma demande de CNI ou de passeport,
- Acheter un timbre fiscal,
- Demander la carte grise (certificat d'immatriculation) d'un véhicule,
- Réaliser des modifications sur le certificat d'immatriculation,
- Déclarer la cession (vente) du véhicule,
- Demander un permis de conduire suite à réussite à l'examen, ou après une annulation,
- Faire des modifications sur le permis de conduire,
- Connaître son solde de points, demander un relevé restreint,
- Faire la demande d'un permis international,
- Échanger mon permis de conduire étranger contre un permis français,
- S'inscrire à l'examen du permis de conduire (candidat libre),
- Demander un certificat de non gage (certificat de situation administrative).



Mutualité sociale agricole (MSA)
www.msa.fr



- Déclarer une grossesse, la naissance d'un enfant,
- Déclarer un changement de situation : adresse, coordonnées téléphoniques / mail...
- Être accompagné dans les aides liées à la naissance de l'enfant,
- Réaliser ou demander une simulation pour les aides au logement (APL, ALF, ALS),
- Demander une prime de déménagement,
- AAH, allocation éducation de l'enfant handicapé, allocation journalière présence parentale, allocation journalière proche aidant,
- Demander une allocation veuvage,
- Demander une pension de réversion,
- Déposer une demande de RSA,
- Consulter ses trois derniers paiements de pension,
- Consulter un calendrier de paiement de pension,
- Demander une attestation de paiement de pension,
- Compléter et déposer un dossier de demande de réversion,
- Compléter et déposer un dossier de retraite,
- Demander, télécharger ou mettre à jour un relevé de carrière...

Dès le 1er janvier 2024, les démarches **MaPrimeRénov'** et **MaPrimeAdapt'**, portés par l'Anah, intégreront le bouquet de services FRANCE SERVICES, ainsi que les démarches chèques énergies. Rendre la rénovation et l'adaptation des logements accessibles à tous et faciliter l'accès des ménages à un accompagnement de qualité nécessite de permettre à chaque ménage d'avoir un interlocuteur de confiance à proximité de son domicile et d'aller davantage vers les ménages qui en ont le plus besoin.

L'enrichissement de l'offre de services du réseau France Services permettra :

D'informer plus largement les ménages sur l'existence des guichets FranceRénov' afin de faciliter l'accès aux différentes aides à la rénovation, d'appuyer les ménages dans le dépôt de leur demande d'aide à la rénovation de l'habitat (MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt') grâce à une assistance administrative et humaine au regard de la dématérialisation de l'accès aux aides.

ACCOMPAGNER LES PLUS DE 60 ANS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AVEC

LE CLIC

Le CLIC du Pays de Mirepoix, c'est informer et conseiller les plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap et leur famille.

Pourquoi venir les voir ?

- Pour vous conseiller sur vos droits
- Pour vous informer sur les services existant pour :
 - le maintien à domicile
 - le portage des repas
 - la Télé-alarme...
- Pour vous aider dans vos démarches administratives (constitution dossier A.P.A, MDPSH, chèques emploi services...)
- Pour répondre à toutes vos questions sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre

INFOS PRATIQUES



Centre Social
1 Chemin de la Mestrise
09500 Mirepoix



• Du lundi au Vendredi
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Possibilité de visite à domicile



05 61 69 02 84 ou 06 07 11 90 44



clic@cc-paysdemirepoix.fr



GÉRER SES FINANCES AVEC

LE POINT CONSEIL BUDGET

Le point Conseil Budget (PCB) est un service gratuit d'information, d'orientation, de conseils et d'accompagnements pour toutes les personnes qui rencontrent des difficultés financières ou qui se posent des questions sur les démarches bancaires ou autres. Le référent PCB va entreprendre, lors d'un premier entretien, un point sur la situation financière de la personne afin d'établir un diagnostic budgétaire. En accord avec la personne, un plan d'action sera proposé : aide dans l'établissement d'un budget et son suivi, ouverture et / ou accompagnement aux droits, aide constitution dossier de surendettement et/ou accompagnement à sa mise en œuvre suite à la décision de la commission de surendettement etc.

Les buts de ce service sont d'accompagner les personnes vers plus d'autonomie et confiance dans la gestion de leur budget à travers un accueil bienveillant, prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

INFOS PRATIQUES



Pôle Social
1 Chemin de la Mestrise
09500 Mirepoix



Sur RDV



05 61 68 13 02 ou 06 07 11 90 44



pcb@cc-paysdemirepoix.fr



ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

AVEC LE RÉFÉRENT UNIQUE

Des référents RSA reçoivent sur rdv, et uniquement sur orientation du Conseil Départemental, au centre social de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix.

En France, ce sont les Départements qui gèrent le Revenu de Solidarité Actif.

En Ariège, le Conseil Départemental oriente vers les référents uniques de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix les bénéficiaires relevant de leurs compétences : soit, les travailleurs non salariés, ou les personnes nécessitant une aide à l'élaboration d'un projet socio professionnel.

Pour en savoir plus sur le RSA :

www.cc-paysdemirepoix.fr/rsa-revenu-de-solidarite-active/



L'ESPACE NUMÉRIQUE



S'INITIER AU NUMÉRIQUE AVEC

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

La Communauté de communes souhaite permettre à tous un accès au numérique grâce à un accompagnement adapté.

Sa mission est d'accompagner les bases : prendre en main un équipement informatique, envoyer, recevoir, gérer des courriels, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applis, naviguer sur internet, la cyber sécurité, etc...

Plus généralement, il aide

- à apprendre et échanger avec ses proches,
- à mesurer les dangers du numérique
- appréhender les outils numériques
- à connaître les fonctionnalités d'internet

Il propose des ateliers individuels de façon régulière, dont les plannings sont diffusés sur le site internet de la CCPM ou la page Facebook. Des interventions thématiques, "Dans l'oeil de l'expert" sont organisées tout au long de l'année.

INFOS PRATIQUES



Pôle Social
1bis Chemin de la Mestrise
09500 Mirepoix



Réservation obligatoire pour les ateliers individuels



05 61 68 13 02



informatique@cc-paysdemirepoix.fr



PRATIQUER LE NUMÉRIQUE AVEC

LA CYBER BASE

L'espace cyberbase du pays de Mirepoix est un espace public pour l'initiation, l'accompagnement et la formation aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Sa vocation est d'aider et d'accompagner les personnes débutantes ou initiées à s'approprier les usages informatiques.

Des créneaux horaires sont réservés à des ateliers collectifs de découvertes du numérique :

- Environnement Windows
- Traitements de texte et tableurs
- Messagerie
- Sauvegardes et Cloud
- Sécurité numérique et dangers d'internet
- Vocabulaire numérique
- Retouche photo facile
- Smartphones et tablettes

Des ordinateurs et une connexion à internet sont disponibles.

L'utilisation des services de la Cyberbase nécessite au préalable une inscription pour les ateliers !

INFOS PRATIQUES



Pôle Social
1bis Chemin de la Mestrise
09500 Mirepoix



Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
Programme sur le site et les réseaux



05 61 68 13 02



cyberbase@cc-paysdemirepoix.fr



PARTAGER ENSEMBLE



PASSER DE BONS MOMENTS AVEC

L'ANIMATION COLLECTIVE

Plusieurs activités de groupe sont à votre disposition afin de vivre des moments de partage et de convivialité : sorties à la journée, atelier couture ou tricot, jardins collectifs...

Programme des ateliers et animations sur notre page Facebook et site.

TRAVAUX D'AIGUILLES



Tous les Vendredis
de 14h à 16h30
Venez transmettre votre savoir-faire, partager des astuces et vivre un moment convivial !

SORTIES FAMILLE



Une fois par mois, le samedi, le pôle social propose aux familles du territoire des sorties ludiques, culturelles, sportives... afin de partager des moments de partage, d'échanges et de convivialité. L'objectif principal étant de favoriser et renforcer les liens sociaux.

JARDIN COLLECTIF



Le jardin collectif vous propose de vous initier à l'art subtil du jardinage, rejoignez notre équipe de jardiniers amateurs chaque mardi matin et / ou samedi matin en fonction de vos disponibilités. L'atelier jardin est animé par des valeurs de solidarité, de convivialité, sa finalité est de produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, les récoltes sont partagées entre les participants. Le jardin collectif constitue également un terrain d'expérimentation et d'action, pour favoriser des pratiques plus respectueuses et protectrices de la nature et de l'environnement.

CUISINE



En partenariat avec les associations caritatives, des ateliers cuisine sont organisés au sein du pôle social, les mardis matin à raison d'une fois par mois. Débutants ou initiés se réunissent pour concocter, pâtisser des recettes à moindre coûts, apprendre de nouvelles techniques, découvrir de nouvelles saveurs et ce, dans une ambiance conviviale.

CENTRE DE PERMANENCES



CENTRE DE PERMANENCES

Pour éviter aux usagers de se déplacer, différents organismes sont présents dans nos locaux et vous proposent des permanences.

- **SOLIHA** : Accompagnement gratuit pour les démarches de rénovation de l'habitat
- **CPAM** : Caisse Primaire d'assurance maladie
- **ESPERANTO** : Langue internationale
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : En charge de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties
- **CAP EMPLOI** : Accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap
- **PLANNING FAMILIAL** : Information sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse
- **APEA** : Association des psychologues en Ariège
- **CMP** : Centre médico-psychologique
- **AIPD** : Association Information Prévention Addictions
- **MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- **SISPAH** : Service d'insertion socio-professionnelle pour adultes handicapés
- **ASJOA** : Association de soutien judiciaire et d'orientation de l'Ariège
- **ADAPEI** : Association Départementale d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés
- **APAJH** : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
- **DGFIP** : Direction Générale des Finances Publiques

Ces permanences sont sur RDV uniquement, pour plus d'infos contacter le 05 61 68 13 02

Communauté de communes du Pays de Mirepoix

Pôle social

1 chemin de la mestrise

09500 Mirepoix

05 61 68 13 02

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17H.

 contact@cc-paysdemirepoix.fr

 www.cc-paysdemirepoix.fr

Restez informés de toutes nos actualités

 Communauté de communes du Pays de Mirepoix

 [cc_pays_de_mirepoix](https://www.instagram.com/cc_pays_de_mirepoix)

 Politeia, application gratuite pour suivre l'actualité de votre commune ou de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix.



**Le pôle social,
un lieu pour tous !**



PÔLE SOCIAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MIREPOIX

